

PORTO-NOVO, 1e 28 MARS 196 .

//) ECRET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 62- 157 /PR.MSPAS.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Loi n° 60-36 du 26 Novembre 1960 portant Constitution de la République du Dahomey ;

VU le Décret n° 381/PCM du 29 Décembre 1960 portant constitution du Gouvernement de la République du Dahomey ;

VU le Décret n° 111/PR/CAB. du 15 Avril 1961, fixant les attributions des Membres du Gouvernement ;

VU la Loi n° 59-21 du 31 Août 1959 portant statut général de la Fonction Publique ;

VU le Décret n° 59-218 du 15 Décembre 1959 portant modalités communes d'application du statut général de la Fonction Publique ;

VU la loi n° 59-26 du 16 Décembre 1959 approuvant la Convention Générale de l'Assistance Technique en personnel, intervenue le 21 Juillet 1959 ;

VU le Décret n° 115/PR/MSPAS. du 20 Avril 1961 nommant M. GUYOMAR Jean, Directeur des Formations Hospitalières de COTONOU ;

VU les nécessités de Service ;

LE CONSEIL DES MINISTRES ENTENDU ;

//) É C R Ê T E :
=====

ARTICLE 1er. - Mr. GUYOMAR Jean Louis Joseph, Directeur d'Hôpital précédemment Directeur des Formations Hospitalières de Cotonou est nommé Directeur de l'Hôpital de COTONOU.

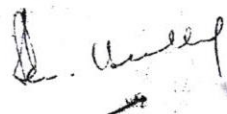
.../...

ARTICLE 2.- Le présent Décret qui rapporte les dispositions du Décret n° 115/PR/MSPAS. du 20 Avril 1961 sera enregistré publié et communiqué partout où besoin sera./.-

Pour le PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
absent,
LE VICE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

AMPLIATIONS :

Original	1
J.O.R.D.	1
TRESOR	1
MAC.	3
M.F.T.	1
ARCHIVES	10
D.P.	2
B.F.	7
C.F.	1
C.D.	1
C.E.	1
INTERESSE	1
M.F.P.T.	1
2° BUREAU ADMINIS.	1
HOPITAL COTONOU	1
AMB. COTONOU	2
DOSSIERS	1
M.S.P.A.S.	1
PERSONNEL	1
A.N.D.	8
S/P. COTONOU	1
P.R.	15


S. M. APITHY